



## Quand PHYDERMA sale ses factures

Le 14 novembre 2018, ce consommateur signale les pratiques du catalogue **PHYDERMA** (*enseigne commerciale de la société NEW STEFAL HOLDING*).

Il effectue une commande de sels pour bain de pied pour un montant de 14,90 € réglée par chèque bancaire. Puis, il est contacté par téléphone par une collaboratrice de la société : *« Elle a tenté avec une insistance redoutable d'obtenir les coordonnées de ma carte bancaire. Ne parvenant pas à ses fins, elle a tout simplement ajouté à ma modeste commande une prétendue commande téléphonique complémentaire entraînant par là même un débit à ma charge de 24,90 € que je n'ai, bien évidemment, aucune intention de payer. »*

Effectivement, la facture accompagnant le colis comporte la formulation *« Offre exceptionnelle client privilège validée ensemble lors de notre appel du 25 septembre 2018 »*.

**PHYDERMA** a trouvé le filon pour rentabiliser ses actions promotionnelles (*un set d'écriture et les frais de port étaient offerts pour la première commande*).

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

**Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)